

« NOUS NE TRIERONS PAS LES ÉLÈVES ! »

Une circulaire qui renforce les pouvoirs des chef-fes d'établissement

« *Le chef d'établissement arrête l'organisation des enseignements de français et de mathématiques.* »

- Il décide de la constitution des groupes !
- Il décide des modalités et du calendrier des changements de groupes...
- Il décide des périodes -10 semaines maximum- où les élèves peuvent être regroupés dans leurs classes
- Il présente ses choix en C.A. ... sans vote !
- Le seuil de 15 élèves pour le groupe fragile devient indicatif : sans moyens on peut avoir autant de groupes que de classes...
- Possibilité d'intégrer des élèves de SEGPA dans un groupe de niveau...

Un projet de séparation scolaire et sociale menaçant tout le second degré

- Un dispositif idéologique qui ne répond pas aux véritables enjeux de la difficulté scolaire.
- Des élèves regroupés mais dont les besoins ne sont pas identiques au même moment.
- Des élèves fragiles stigmatisés, enfermés dans la difficulté et le risque d'une vision mécanique de l'enseignement centrée sur les « fondamentaux » pour les uns, la visée de l'excellence pour les autres...
- Le DNB couperet interdira dès 2025 l'accès au lycée poussant mécaniquement les élèves fragiles vers l'apprentissage ⇒ **moins d'élèves en lycée...**
- Des moyens insuffisants pour une organisation viable

Rien pour réduire les effectifs par classe, rien pour revaloriser les salaires et améliorer les conditions de travail... Inacceptable !



Des conséquences inquiétantes sur l'unité du Second degré...

- Diminutions d'effectifs en lycée ⇒ suppressions de postes...
- Effectifs accrus par classe : dégradation des conditions de travail...
- Réforme du CAPES : risque d'un recrutement différencié collège/lycée...
- Risque à venir d'une modularité accrue des enseignements au lycée ?

**NON AU « CHOC DES SAVOIRS »
OUI À UN CHOC DES MOYENS
ET DES SALAIRES !**

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 2 AVRIL

Amplifions le plan de mobilisation pour défendre l'école publique, gratuite et laïque sous toutes les formes : grève, manifestations, rassemblements, réunions publiques, actions en C.A...

Une entreprise de dépossession professionnelle à combattre !

- La fin de la liberté pédagogique en français et en mathématiques avec l'obligation de progressions identiques
- Une évaluation permanente et la multiplication de devoirs communs pour contrôler le niveau des élèves
- Des contraintes d'emploi du temps avec davantage de mises en barrettes qui toucheront toutes les disciplines.
- Une fracturation des missions et une mise en concurrence accrue : des professeurs des écoles peuvent intervenir en collège pour « devoirs faits » ou de la co-intervention...
- Une multiplication de réunions régulières des équipes pédagogiques et des P.P. pour coordonner le travail collectif...
- Vers une uniformisation des pratiques pédagogiques au détriment de la liberté professionnelle !

⇒ **Une déqualification programmée de nos professions !**

